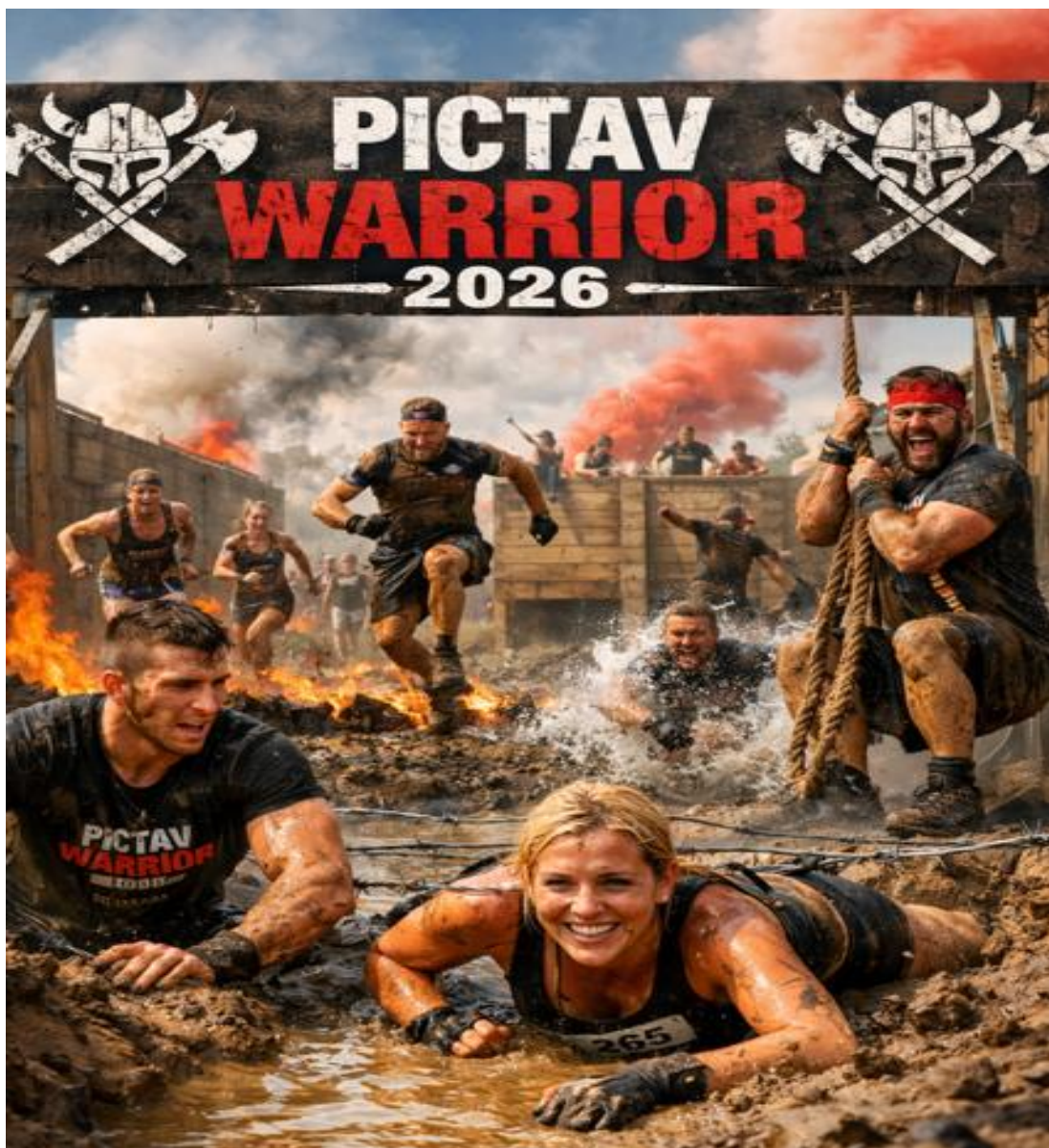




# RÈGLEMENT DE COURSE

## PICTAV'WARRIOR 4E ÉDITION



La « PICTAV WARRIOR » est une course à obstacles organisée par le Régiment d'Infanterie-Chars de Marine (RICM). Elle se déroulera le 09 mai 2025 sur le parc de Blossac au centre de Poitiers.

Venez-vous challenger sur les différents parcours qui vous seront proposés : famille, élite, compétition, fun et duo mixte et contribuez au soutien de nos blessés.

*L'ensemble des recettes de cette manifestation sportive sera remis sous forme de dons au profit des blessés de l'Armée de Terre.*

## **ARTICLE 1 : Organismes**

Organisme : R.I.C.M.  
Régiment d'Infanterie Chars de Marine  
46 bis rue Jean Mermoz  
86000 POITIERS

- Le lieutenant-colonel, Julien  
Tel : 05 49 00 21 02
- Le commandant, Christophe  
Tel : 05 49 00 46 73
- L'adjudant-chef, Vincent  
Tel : 05 49 00 37 84
- L'adjudant, Dylan  
Tel : 05 49 00 37 83

Contact par mail : [pictavwarrior@gmail.com](mailto:pictavwarrior@gmail.com)

## **ARTICLE 2 : Communication**

Une communication sera visible :

- Facebook : RICM - officiel
- Instagram : ricm\_officiel
- You tube : régiment d'infanterie chars de marine

***\*L'ensemble des recettes de cette manifestation sportive sera remis sous forme de dons à l'association au profit des blessés de l'Armée de terre.***

## **ARTICLE 3 : Charte du participant**

- Les participants déclarent avoir pris connaissance du présent règlement, l'accepter sans réserve et s'engagent à respecter la charte éthique du participant ainsi que les consignes de sécurité.
- Toute inscription implique le respect du site de course, de l'environnement et des installations. Il est notamment interdit d'abandonner du matériel, des déchets ou de dégrader les obstacles et les infrastructures.
- Chaque concurrent est tenu de porter assistance à toute personne en difficulté ou victime d'un accident, dans la limite de ses capacités, jusqu'à la prise en charge par les secours ou l'organisation.

***L'esprit se veut convivial et familial basé sur l'entraide et le plaisir partagé.***

## **ARTICLE 4 : Épreuves, Date, horaires et modalités d'inscriptions**

La « Pictav WARRIOR » aura lieu le 09 mai 2026 dans le parc de Blossac, 86000 Poitiers.  
Elle sera composée de 6 épreuves réparties en 9 vagues sur l'ensemble de la journée :

- Épreuve « Kids famille » à 10h00
- Épreuve « Fun #1 » à 11h00 et « Fun #2 » à 11h30
- Épreuve « Compétition #1 » à 13h et « Compétition #2 » à 13h30
- Épreuve « Elite #1 » à 14h et « Elite #2 » à 14h45
- Épreuve « Duo #1 Homme/Homme » à 15h30
- Épreuve « Duo #2 Mixte ou Femme/Femme » à 16h15

#### **4.1) Épreuve « Kids famille » à 10h00 :**

- Jauge limitée à 100 places enfants + 100 accompagnants soit une jauge globale de 200 places
- Age minimum / maximum : 8 ans / 13 ans (née en 2018 – 2013) - Enfant : questionnaire santé
- Accompagnant adulte obligatoire avec présentation du PPS en cours de validité, Licence FFA et/ou certificat médical d'aptitude pour le personnel militaire.

« Kids famille » : Tarif unique 9€ inscription accompagnateur +1€ de frais de plateforme pour l'enfant et l'accompagnateur

#### **4.2) Épreuve « Fun #1 » à 11h00 et « Fun #2 » à 11h30 :**

- Jauge limitée à 200 places par vague soit une jauge globale de 400 places
- Course individuelle non chronométrée avec 1 boucle de 1.4km
- Age minimum : 14 ans (née en 2012), questionnaire santé, licence FFA ou certificat médical pour les mineurs
- Adulte : PPS en cours de validité ou Licence FFA et/ou certificat médical d'aptitude pour le personnel militaire.
- Tarif : 14-16 ans (2012-2010) : 10€+ 1€ de frais de plateforme
- Tarif : 17 ans et + (à partir de 2009) : 15€+ 1.5€ de frais de plateforme

#### **4.3) Épreuve « Compétition #1 » à 13h et « Compétition #2 » à 13h30 :**

- Jauge limitée à 100 places par vague soit une jauge globale de 200 places
- Course individuelle chronométrée sur 1 boucle de 1.4km et classement cumulé sur les 2 vagues
- Age minimum : 16 ans (née en 2010), questionnaire santé, licence FFA ou certificat médical pour les mineurs
- Adulte : PPS en cours de validité ou Licence FFA et/ou certificat médical d'aptitude pour le personnel militaire.
- Tarif : 16 ans (2010) : 10€+ 1€ de frais de plateforme
- Tarif : 17 ans et + (à partir de 2009) : 15€+ 1.5€ de frais de plateforme

#### **4.4) Épreuve « Elite #1 » à 14h et « Elite #2 » à 14h45 :**

- Jauge limitée à 100 places par vague soit une jauge globale de 200 places
- Course individuelle chronométrée sur 2 boucles soit 2.8km et classement cumulé sur les 2 vagues
- Age minimum : 16 ans (née en 2010), questionnaire santé, licence FFA ou certificat médical pour les mineurs
- Adulte : PPS en cours de validité ou Licence FFA et/ou certificat médical d'aptitude pour le personnel militaire.

- Tarif : 16 ans (2010) : 10€+ 1€ de frais de plateforme
- Tarif : 17 ans et + (à partir de 2009) : 15€+ 1.5€ de frais de plateforme

#### **4.5) Épreuve « Duo #1 Homme/Homme » à 15h30** : jauge limitée à 50 duos

- Course duo 1 homme /1 homme chronométrée sur 2 boucles soit 2.8km
- Age minimum : 14 ans (née en 2012), questionnaire santé, licence FFA ou certificat médical pour les mineurs
- Adulte : PPS en cours de validité ou Licence FFA et/ou certificat médical d'aptitude pour le personnel militaire.
- Tarif : 14-16 ans (2012-2010) : 10€+ 1€ de frais de plateforme
- Tarif : 17 ans et + (à partir de 2009) : 15€+ 1.5€ de frais de plateforme

#### **4.6) Épreuve « Duo #2 Mixte ou Femme/Femme » à 16h15** : jauge limitée à 50 duos

- Course duo mixte 1 homme /1 femme ou 1 femme / 1 femme chronométrée sur 2 boucles soit 2.8km
- Age minimum : 14 ans (née en 2012), questionnaire santé, licence FFA ou certificat médical pour les mineurs
- Adulte : PPS en cours de validité ou Licence FFA et/ou certificat médical d'aptitude pour le personnel militaire.
- Tarif : 14-16 ans (2012-2010) : 10€+ 1€ de frais de plateforme
- Tarif : 17 ans et + (à partir de 2009) : 15€+ 1.5€ de frais de plateforme

***Un échauffement collectif sera proposé 15' avant chaque départ de vague.***

#### **ARTICLE 5 : Synthèse des tarifs par catégories d'âges**

##### **'Pictav\_Warrior\_Kids' :**

- Tarif unique 9€ inscription +1€ de frais de plateforme pour l'enfant et l'accompagnateur

##### **Participants 14-16ans (2012-2010) :**

- 10€+ 1€ de frais de plateforme

##### **Participants 17ans et + (à partir de 2009) :**

- 15€+ 1.5€ de frais de plateforme

#### **ARTICLE 6 : Chronométrage, pénalités et classement**

- Vagues « Elites » ; « Compétitions » et « Duos » : un chronométrage et classement final sera édité à l'issu des épreuves sur le site internet [runchrono.fr](http://runchrono.fr)
  - un commissaire sera présent sur chaque obstacle pour faire respecter le franchissement conforme.

- en cas de non-franchissement ou de passage non conforme, le coureur se verra recevoir une pénalité de « 20 burpees » à effectuer immédiatement avant de continuer le parcours.
- Vagues « Fun » seulement les trois premiers seront récompensés selon l'ordre d'arrivée.
- Vague « Kids famille » : aucun chronométrage ou classement ne sera effectué.

### **ARTICLE 7 : Inscriptions et retrait des dossards**

Informations et inscriptions sur [runchrono.fr](https://runchrono.fr) accessible via le QR CODE :



**Fin des inscriptions en ligne à compter du 5 mai 2026 23h59.**

#### *5.1 : Retrait des dossards*

***Un accueil sera mis en place au magasin de notre partenaire Foulées Poitiers à l'adresse :***

**30 Avenue de la Loge, 86440 Migné Auxances**

- ***le 6 mai de 15h00 à 19h00***
- ***le 7 mai de 15h00 à 19h00***

#### *5.2 : Revente ou cession de dossard via la bourse aux dossards*

- Tout engagement est personnel.
- Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quel que motif que ce soit.
- Toutefois, dans le cas où l'évènement serait complet en nombre de participants, une bourse aux dossards sera également ouverte pour toute revente de dossards depuis la plateforme d'inscription en ligne. Seul ce mode de retour de dossard et d'échange sera autorisé par l'organisation.
- Hormis la bourse aux dossards, toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident, survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.
- Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.
- Chaque engagement est ferme et définitif sans remboursement possible de la part de l'organisateur.

### **ARTICLE 8 : Assurance**

- Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve.
- Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence sportive. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

- L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants, notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante.
- La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieurs à la course.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel durant la durée de la manifestation et pendant la mise en dépôt des sacs en zone « bagages » non surveillée.

### **ARTICLE 9 : Sécurité**

La sécurité et l'assistance médicale des participants est du ressort de l'organisateur qui mettra en place un Dispositif Prévisionnel de Secours. La sécurité sera assurée par des signaleurs le long du parcours, un médecin, une équipe de secouristes avec les moyens logistiques nécessaires (ambulances).

Le soutien sera effectué par le service départemental d'incendie et de secours de Poitiers.

Les services de secours et de gendarmerie seront avertis de l'événement.

Un commissaire sera présent sur chaque obstacle avec un moyen de liaison pour avertir immédiatement le DPS ou le responsable de la manifestation en cas d'accident.

### **ARTICLE 10 : Remise de récompenses & lots**

Tous les « FINISHER » de chaque vague recevront un sac à goodies avec un tour de cou un porte-clefs et une collation sportive à la fin du parcours.

Le dévoilement des résultats, du podium et la remise des récompenses de la vague « Elite » ; « Compétition » et « Duo mixte » seront effectuées respectivement à l'issue des courses.

### **ARTICLE 11 : Tenue**

- Une tenue légère recouvrant l'ensemble du corps et des membres est fortement conseillée pour les participants.
- Une zone de vestiaire sera proposée aux coureurs proches de la zone de départ. L'organisateur n'est en revanche pas responsable en cas de perte ou de vol.
- Le port et de manière visible du dossard remis par l'organisateur sera obligatoire, en cas de non-respect de cette règle le coureur se verra exempté de classement et du « lot finisher »
- Les bijoux (bague, collier, boucles d'oreilles etc.) susceptible de générer des blessures graves sont déconseillés.

### **ARTICLE 12 : Droit à l'image**

L'inscription du coureur autorise les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires.

Les différentes images effectuées durant cette manifestation pourront être réutilisée pour l'édition suivante.

### **ARTICLE 13 : Annulation**

En cas de force majeure (raisons de sécurité ou de météo), l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler l'épreuve.

**En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera effectué.**